



Rencontres franco-allemandes de jeunes chercheurs en droit international

Universités Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et Panthéon-Assas (Paris 2)

PROGRAMME

Lundi 11 octobre 2010

9:30 Petit déjeuner-accueil

Appartement décanal, Centre Panthéon

11:00 Séance 1 : L'histoire de la doctrine du droit international

Institut des Hautes Etudes Internationales, Université Panthéon-Assas (Paris 2)

- **Anne-Laurence Brugère, Université de Genève** : Une constitution pour une communauté internationale, un idéal allemand ?
- **François-Xavier Millet, IUE/Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)** : Les doctrines constitutionnalistes dans un contexte international pluraliste

Discussion

12:30 Déjeuner

14:30 Accueil au Conseil constitutionnel

- **Marc Guillaume, Secrétaire général du Conseil constitutionnel** : Présentation de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le droit international et européen

15:30 Séance 2 : L'apport des jurisprudences constitutionnelles de France et d'Allemagne à la théorie de l'Etat dans un contexte d'ouverture au droit international et d'intégration communautaire

- **Laurent Dechâtre, Université Panthéon-Assas (Paris 2)** : L'identité constitutionnelle comme limite à l'ouverture au droit de l'Union européenne en Allemagne et en France
- **Thomas Groh, Université de Dresde** : Les juridictions nationales et internationales de droit commun – Réflexions sur l'importance des droits individuels pour le principe de 'Völkerrechtsfreundlichkeit'
- **Mattias Wendel, Université Humboldt de Berlin** : Les jurisprudences 'Traité de Lisbonne' du Conseil constitutionnel et du *Bundesverfassungsgericht* dans une perspective comparatiste

Discussion

18:00 Cocktail

Mardi 12 octobre 2010

Salle 409, Centre Malher, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

9:30 Séance 1 : Les pratiques comparées en matière d'immunités

- **Gesa Dannenberg, Université Panthéon-Assas (Paris 2)** : Les immunités de l'Etat dans les pratiques allemande et française
- **Sarah Cassella, Université Panthéon-Assas (Paris 2)** : Les immunités des agents de l'Etat dans la pratique française

Discussion

10:45 Pause café

11:15 Séance 2 : Les pratiques comparées en matière de droit international économique

- **Matteo Barra, Université de Milan** : Les investissements internationaux entre pratiques nationales et droit européen : quelles conséquences après le Traité de Lisbonne ?
- **André von Walter, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)**, Commentaire

Discussion

12:30 Déjeuner libre

14:00 Conférence-débat

Présidence : Hervé Ascensio, Professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

- **Céline Vintzel, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)** : Le rôle des parlements nationaux dans la définition et le contrôle de la politique étrangère et de défense

20:00 Dîner

Mercredi 13 octobre 2010

10:00 Séance 1 : Les pratiques comparées en matière de protection des droits de la personne humaine

Institut des Hautes Etudes Internationales, Université Panthéon-Assas (Paris 2)

- **Ruslana Vovk, Université Humboldt de Berlin** : L'ouverture des ordres juridiques allemand et ukrainien au droit international, l'exemple de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme
- **Lucie Delabie, Université de Grenoble** : Le juge constitutionnel français et la Convention européenne des droits de l'homme

11:00 Pause café

11:30 Les pratiques comparées en matière de protection des droits de la personne humaine (suite)

- **Florian François Höpfner, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)** : Pratiques comparées en France et en Allemagne en matière d'octroi du statut de réfugié
- **Andrea Hamann, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)** : La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Etude comparée de l'état de la mise en œuvre en France et en Allemagne

12:30 Déjeuner

14:30 Les pratiques comparées en matière de protection des droits de la personne humaine (suite)

Salle 1, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

- **Christina Globke, Université de Mayence** : Les fondements constitutionnels de la coopération de la RFA avec la Cour pénale internationale
- **Antoine Ollivier, Université Paris Ouest Nanterre-La-Défense (Paris 10)** : L'adaptation du droit pénal français à l'institution de la Cour pénale internationale : une figure originale de l'insertion de la France dans le système juridictionnel international ?

Discussion

16:00 Séance 2 : Les pratiques comparées en matière de police de la mer et d'environnement

Salle 1, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

- **Paul von Mühlendahl, Université Paris Sud 11** : La répression de la piraterie maritime en France et en Allemagne
- **Marion Lemoine, Université Aix-Marseille III** : Application du principe de développement durable à travers le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques en France et en Allemagne

Discussion

Judi 14 octobre 2010 (après-midi) et vendredi 15 octobre 2010

Participation au Colloque biannuel des Sociétés française et allemande droit international